

**2012/4201 - Entretien des sur-largeurs engazonnées de la plateforme de tramway T4** (Direction des Espaces Verts) (BMO du 09/01/2012, p. 0109)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

Mme RIVOIRE Françoise, rapporteur : Cette délibération concerne la mise en place d'une convention entre la Ville de Lyon, Kéolis et le SYTRAL, pour l'entretien des sur-largeurs de la plateforme de la ligne de tramway T4, ligne verte et fleurie.

Cette convention permettra d'avoir une gestion unifiée et cohérente de l'espace, sur les opérations d'entretien courant et bien évidemment une meilleure lisibilité pour la population. Avis favorable de la Commission.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)